

Le mot du Maire

2011 a été l'année la plus chaude avec le pire des étés que nous ayons connu. Cette météo exceptionnelle doit nous faire réfléchir à la conséquence de nos actions. Nous devons maintenant mesurer chaque fois, ce que l'on appelle désormais notre empreinte écologique.

Notre pays, comme l'Europe entière, traverse la crise financière la plus sévère depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Cette crise pèse sur l'économie réelle et nous supportons chaque jour ses effets.

Nous avons, grâce à la Communauté de Communes de la Boixe, connu des créations d'emploi avec la base Lidl et je gage que dans les années à venir cette dynamique se poursuivra. Déjà les transports Breger viennent de s'installer et d'autres lots industriels seront disponibles à partir du 1 janvier 2012. Avec l'intégration de Saint Amant de Boixe, Villejoubert et Maine de Boixe notre communauté de communes dépasse largement les 8000 habitants et renforce ainsi son bassin de vie, pesant encore plus dans l'économie locale.

Sur notre commune, le recensement de la population va débuter en janvier. Les nombreuses familles qui nous ont rejoints ces dernières années vont pouvoir être prises en compte et la municipalité pourra mettre en place l'extension des services nécessaires.

L'année dernière je vous faisais part des difficultés que nous rencontrions pour percevoir la fiscalité tant attendue du parc éolien, après 7 ans de travail passés pour son installation.

Aujourd'hui c'est avec un grand plaisir que je peux enfin vous annoncer que nous avons obtenu satisfaction. Cela n'a pas été facile. 2 ans d'échanges, d'affrontement de points de vue à la fois juridiques, administratifs et financiers, qui ont considérablement pesé sur mon quotidien. J'ai saisi les plus hautes instances de l'Etat et tous les services locaux en capacité d'apporter un éclairage sur notre affaire. Après bien des déconvenues et des refus, j'ai obtenu une réponse du ministère des finances pour une affaire similaire et qui me donnait raison. A partir de ce moment nous avons avec la Direction Départementale des Finances Publiques, après que les services aient vérifié mes dires, mis en œuvre l'arsenal fiscal nécessaire pour contraindre la société GAMESA à régulariser sa situation.

Monsieur le Préfet de la Charente avant son départ en décembre m'a informé que l'Etat compenserait pour 2010, 2011 et pour les années à venir la perte de taxe professionnelle du parc éolien.

En 2011 nous avons réalisé de nombreux travaux : Un portique et un parking à Aussac, l'ossuaire, les murs intérieurs et un columbarium au cimetière, un défibrillateur et des bancs devant la salle des fêtes, le mur de soutènement de la rampe du midi et un petit aménagement devant la mairie. Les travaux de reprise des concessions des carrés A et C ont été lancés au cimetière et débuteront en janvier. Selon nos possibilités financières nous programmerons les carrés B et D en fin d'année 2012.

Un très gros chantier a démarré avec l'effacement des réseaux dans le bourg de Ravaud. Il se poursuivra en 2012 avec l'aménagement de la traversée du village prenant en compte l'installation de dispositifs de sécurité pour les piétons et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Des numéros de maisons ont été attribués à Aussac et nous poursuivrons la numérotation en 2012 dans les autres villages.